

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 15 juin 2023
Ecole élémentaire Gaston Magnan - Montferrat

Membres présents :

- Mme Magnien Bonin, Mme Daulaus Vella, Elues déléguées aux affaires scolaires
- Mr Nuytten, DDEN
- Mme Luccioni, Mme Clarisse, équipe enseignante
- Mme Chemilac, Mme Paquet, Mme Martel Chauvin et Mr Guillemot, représentants des parents d'élèves.

Excusé : Mr Houari, IEN de St-Paul-en-Forêt, Mr Fernandez-Blanco, enseignant

1) Bilan de l'année scolaire 2022/2023 :

Projets réalisés depuis le précédent conseil :

– Projet EAC en partenariat avec le réseau des médiathèques :

Pour les CM1-CM2 : projet très intéressant et motivant sur la programmation de robots, dans la continuité du projet mené l'an passé. Il a eu lieu en classe grâce à un logiciel de programmation avec la présence d'un médiateur pour animer les 4 séances.

– Projet sciences et EDD en partenariat avec le syndicat mixte de l'Argens : la « classe Nartuby » pour les CE2-CM1 s'est tenue en fin de période 4 et début de période 5, les activités ont été menées par des médiateurs de la Maison Régionale de l'Eau de Barjols en concertation avec l'enseignante. Les séances (4 séances d'une demi-journée) ont eu lieu en classe, dans le village et au bord de la rivière. Ce projet a été très enrichissant pour les élèves qui ont été très actifs.

– Projet jardinage : Visite et plantations dans le jardin potager de Monsieur Chenni. Cette rencontre a permis aux élèves de découvrir le métier et les techniques de plantations utilisées mais également d'interroger Mr Chenni sur les plantes et légumes à planter dans le potager de l'école.

– EPS : Les élèves de CM1 se rendent à la piscine de Canjuers depuis le 4 mai et pour 8 séances de natation (transport financé par la municipalité : 1200 €).
Durant ce temps, les élèves de CE2 et CM2 mènent une activité rollers.

Le cross des écoles a eu lieu le vendredi 17 mars pour les élèves de la GS au CM2. Cette première édition fut une belle réussite, cet événement sera reconduit l'an prochain.

- Visite du collège : Les CM2 se rendront au collège le lundi 19 juin de 9h à 11h pour le visiter et échanger avec des collégiens. Le transport est financé par la municipalité pour un montant de 150 €.

- Visite des futurs CE2 : Le 26 juin matin nous recevrons les élèves de CE1, futurs CE2. Cela sera l'occasion pour eux de découvrir leur future école, de rencontrer les camarades et les enseignants.

- Sortie de fin d'année : elle aura lieu le vendredi 23 juin à la grotte de Baume Obscure à Saint-Vallier-de-Thiery. Coût de la sortie : entrées : 490 € (financées par la coopérative scolaire) et transport : 580 € (financé par la mairie).

- Festival O'bois rigolo : Participation des élèves le vendredi 26 mai. Entrées : 17 € (pris en charge par la coopérative scolaire). Nous apprenons durant le conseil d'école, que le festival était gratuit pour les enfants Montferratois.

- Spectacle de fin d'année : Il a eu lieu le vendredi 9 juin dans la cour de l'école. Ce spectacle, commun aux deux écoles et sur le thème des contes, était composé de chants, danses et théâtre. Il a rassemblé les parents d'élèves, des employés municipaux et des élus. Nous les remercions de leur présence.

-

2) Commandes / budget :

Nous remercions la municipalité pour le financement du transport pour les sorties qui représente un montant de 2 440 € pour cette année scolaire.

La municipalité accorde le même budget que l'année dernière pour la rentrée 2023-2024. Les enseignants feront passer leurs commandes en fin de mois. La mairie pense demander une ramette de papier à chaque famille à la rentrée. Laureline Martel Chauvin rappelle que le coût des fournitures ayant augmenté, le budget se trouve de fait réduit. En ce qui concerne le papier, le groupement de commande du SIVAAD, auquel la commune adhère, permet de l'acheter à un coût moins élevé. Les élus ne sont pas de cet avis.

Comme l'année dernière, les élèves de CM2 ont reçu par la municipalité un bon d'achat de 30 € à utiliser à la librairie « Papiers Collés » à Draguignan. Nous saluons cette initiative.

L'équipe pédagogique remercie vivement la municipalité pour l'ensemble des investissements réalisés au profit des élèves Montferratois.

A ce jour, la coopérative scolaire compte 928,14 € (auxquels il faudra ôter les frais de la sortie de fin d'année). Des actions plus conséquentes seraient nécessaires l'année prochaine pour récolter des bénéfices au profit de la coopérative scolaire.

Laureline Martel Chauvin indique que pour mener des actions qui permettraient de récolter des fonds pour les écoles, la mobilisation de tous les acteurs est nécessaire, ainsi que la communication entre eux (parents, enseignants, mairie).

La directrice remercie les parents délégués pour leur investissement et leur soutien dans les différents projets.

3) Travaux/sécurité :

Les travaux de réfection du préau côté classe CE se feront cet été.

Une liste de travaux d'été sera communiquée avant les vacances.

Afin que la maintenance informatique soit faite pour la rentrée, un mail sera envoyé à la mairie qui se chargera de faire la demande auprès de TCA-RSI, Mr Marchand ne souhaitant qu'un seul interlocuteur.

La commission de sécurité s'est réunie le vendredi 12 mai en présence de Monsieur le Maire, Mr d'Alessandri, Mr Goure et Mme Luccioni. A cette occasion, un exercice d'évacuation incendie a eu lieu.

Madame Martel Chauvin demande où en est le financement du boîtier PPMS ; il n'y a pas de nouvelles, de même pour le projet d'extension du réfectoire.

4) **Rentrée 2023/2024 :**

Équipe enseignante et composition des classes :

Mr Fernandez-Blanco : CM1/CM2.

Mme Luccioni (directrice) quitte l'école. Madame Marquant Amélie sera la nouvelle directrice et enseignante de la classe CE2/CM1.

Une demande de recrutement d'un volontaire en service civique a été formulée pour une mission au sein de l'établissement pour un contrat de 24 à 30h hebdomadaires, de novembre 2023 à juin 2024. Il sera rémunéré 600,64 €. Ce volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne ainsi que PSC1. Il effectuera un stage d'observation de 2 semaines.

Prévision des effectifs :

- CE2 : 10
- CM1 : 12
- CM2 : 15
- Total : 37

En raison du Règlement Général sur la Protection des Données, les listes de classe ne seront pas affichées au portail pour la rentrée.

Seuls les élèves entreront dans la cour de l'école le jour de la rentrée (4 septembre) en raison du plan Vigipirate.

Pour la mise en place ou le renouvellement de PAI (Projet d'Accueil Individualisé), veuillez contacter la directrice dès la fin de l'année scolaire.

Visite de l'école pour les nouveaux inscrits

Les futurs parents doivent prendre rendez-vous auprès de la directrice par téléphone pour convenir d'une date pour visiter l'école.

5) **Questions diverses :**

En ce qui concerne le temps de repas, Laureline Martel Chauvin signale, suite aux retours des enfants et du personnel, qu'il y a toujours des tensions : cris, punitions collectives. Elle rappelle que ce temps doit normalement être un temps récréatif pour les enfants, et que le personnel communal doit pouvoir exercer ses missions dans des conditions normales.

A ce jour, d'après les élèves, le silence est toujours exigé pendant le service des plats afin que les employées puissent entendre le choix des élèves. Les punitions collectives ont été arrêtées.

Concernant le temps de cantine, les élèves organiseront une réunion en amont de la rentrée afin d'organiser le temps de service (comportement, dispositif de suivi des élèves...).

Des élèves sont très difficiles à tenir, de réelles sanctions devraient être mises en œuvre pour y remédier.

La directrice
J. Luccioni

